

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération**  
n° 2016.03.101

**Contrat de Ville :  
programmation des  
actions et attribution  
des subventions pour  
l'année 2016**

**LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

**Secrétaire de séance** : Catherine DEBOEVERE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016****DELIBERATION  
N° 2016.03.101**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE COHESION SOCIALERapporteur : **Monsieur BOUCHAUD****CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION DES ACTIONS ET ATTRIBUTION DES  
SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2016**

Vu les orientations du contrat de ville de GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations prioritaires 2016 proposées par le groupe de travail du 24 septembre 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2016 présentées le 14 octobre 2015 aux associations et organismes qualifiés sur les quartiers de la géographie du contrat de ville ;

Vu les orientations budgétaires 2016 et les inscriptions décidées au budget primitif en matière de solidarité, d'économie et d'emploi, de mobilité sociale et d'action culturelle s'inscrivant dans les orientations du contrat de ville ;

Il convient de décider de la programmation 2016 des actions du contrat de ville et de la politique de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

<b>Projet</b>	<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>
Promouvoir les clauses d'insertion auprès des différents donneurs d'ordre du territoire	ALESIE	1 000,00 €
Prospection nouvelles activités d'insertion	Association Régie Urbaine	5 000,00 €
Jardin partagé au Champ de Manœuvres	Centre Communal d'Action Sociale de Soyaux	5 000,00 €
Jardin partagé	Centre socio-culturel et sportif CAJ-Grand Font	4 000,00 €
Bricothèque pour auto-réhabilitation des logements	Association Régie Urbaine	2 350,00 €
Formation des bénévoles à accompagnement des enfants	Association Les Myosotis	500,00 €
Quand la BD s'en mêle	Maison des Peuples et de la Paix	3 000,00 €
Laboratoire numérique	Les petits débrouillards	1 500,00 €
Salon de la femme	FAC 16 (Fondateurs d'Actions de communication)	2 500,00 €
Un pas vers Coaching individuel et collectif vers l'insertion et l'emploi	Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles	4 000,00 €
Accueil et aide aux victimes	Association Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance (ASVAD)	9 000,00 €
Faciliter l'accès aux droits par un accueil qualifié	Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles	10 200,00 €

Projet	Porteur	Montant
Espace ressources	Centre information jeunesse	97 060,00 €
Achats aliments	Banque alimentaire	4 000,00 €
Résidence sociale Jeunes Taillefer	Centre Communal d'Action Sociale d'Angoulême	5 980,00 €
Résidence sociale pour les jeunes	Association Pierre Sépard	9 500,00 €
Locappart 16	Association Pierre Sépard	10 500,00 €
Médiation sociale et dans l'environnement scolaire	Oméga	250 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>425 090,00 €</b>

La programmation du contrat de ville et de la politique de cohésion sociale 2016 comprend par ailleurs des actions dont les crédits sont inscrits au budget d'autres pôles. Il s'agit :

- des projets—« Interventions auprès des acteurs et des habitants » de l'ADIE et « Entreprendre au féminin » du CIDFF, dont les crédits sont inscrits au pôle Economie ;
- des projets de résidence d'artistes du centre socio-culturel et sportif CAJ-Grand Font et « Osons la culture » du Collectif solidarité de Ma Campagne, dont les crédits sont inscrits au Pôle Culture.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.**

Vu, l'avis favorable de la commission Économie, Emploi, Culture et Solidarité du 24 février 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la programmation des actions 2016 du contrat de ville telles que détaillées ci-dessus,

**D'ATTRIBUER** les subventions aux porteurs de projets pour l'année 2016,

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2016, au chapitre 65, fonction 8241,

**D'AUTORISER** le Président ou Madame Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1ère vice-présidente en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u>  05 avril 2016	<u>Affiché le :</u>  05 avril 2016